



Vivre à Chéniers

29

1er semestre 2024

Photo de couverture : chenille (Sphinx tête de mort) prise en photo par Cathy Pascaud

Le mot du Maire	3
Décisions municipales - Travaux	4-6
Pôle des Services au Public	7
Ecole Louis Magnard	8
La Tuilerie de Pouligny	9
Le Moulin de Piot	10-11
Intercommunalité	12
De tout, un peu	13-23
La gestion des déchets	23-24
Annuaire des entreprises, commerces et artisans à Chéniers	25
Les associations	26-33
Etat civil	34
Animations 2024	35
Les numéros d'urgence	36

Horaires d'ouverture des services publics de la commune

Mairie : Tél. 05.55.62.13.08 - Email : mairie.cheniers@orange.fr - site : www.mairie-cheniers-creuse.com

Tous les matins du lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h 30

En cas d'urgence, en dehors des heures d'ouverture du secrétariat, s'adresser aux adjoints

Pôle des Services -Agence Postale et Médiathèque :

05 55 62 47 64 - Email : biblio.cheniers@orange.fr

Du lundi au vendredi : 9 h - 12 h et 14 h 30 - 16 h 30

Samedi : 9 h - 12 h

Bulletin d'informations municipales de la commune de Chéniers (Creuse)

Directeur de la publication : Gilles GAUDON

Mise en page/rédaction : mairie de Chéniers

Imprimé par nos soins

Juin 2024



Madame, Monsieur,

Le point majeur à mettre en avant est lié au projet de l'entreprise Dilisco.

En effet, la société Dilisco a validé un développement important avec la construction de plusieurs bâtiments.

Cette décision sera créatrice d'emplois.

Une aubaine pour la commune de Chéniers mais également pour le Pays Dunois.

Tout devrait être réalisé d'ici la fin de l'année. C'est un argument positif pour le dynamisme de notre commune.

Notre épicerie est fermée mais réouvrira. Nous sommes en contact avec plusieurs couples qui sont très intéressés.

Les investissements prévus sur le Moulin de Piot ont été validés.

Les travaux devraient démarrer après la saison estivale pour se terminer au printemps 2025.

Espérons que la météo sera clémente pour le bon déroulement des manifestations locales tant pour le Moulin de Piot que pour les associations.

Bonnes vacances estivales à toutes et à tous.

Le Maire,

Gilles GAUDON

Budgets

Budget Principal de la Commune

L'année 2023 a enregistré un résultat cumulé positif de fonctionnement de 211 893,12 € et de 32 951.52€ d'investissement.

Pour 2024, les prévisions sont :

- Section de fonctionnement : équilibre dépenses/recettes = 1 034 906.12 €
- Section d'investissement : équilibre dépenses/recettes = 638 948.16 €
- Soit un budget total 1 673 854.28 €

Les taux des taxes foncières demeurent inchangés pour la commune :

	Taux	Bases imposition 2023	Produit correspondant attendu
Taxe foncière (bâti)	36,69 %		242 117 €
Taxe foncière (non bâti)	62,57 %		47 178 €

Budget Assainissement

- Section de fonctionnement : équilibre dépenses/recettes = 28 460,41 €
- Section d'investissement : équilibre dépenses/recettes = 63 952,93€
- Soit un budget total de 92 413,34 €

Budget Moulin de Piot

L'année 2023 clos le budget du Moulin de Piot avec un excédent de fonctionnement de 34 526.72 € pour l'année, supérieur à l'année précédente, et cumulé de 83 959.12 €. Les dépenses n'ont pas dépassé les prévisions. Le résultat de l'investissement présente un déficit de 24 881.85 € qui s'ajoute à celui du résultat précédent.

Pour l'année 2024 le produit attendu de recettes est équivalent à celui de l'année passée. Cependant cette année le budget devra être équilibré par le budget principal pour 61 977.85 €, ceci dû à un excédent de fonctionnement affecté à l'investissement afin d'équilibrer le résultat de l'année précédente.

Section fonctionnement : équilibre dépenses/recettes = 214 523.18 €

Section investissement : équilibre dépenses/recettes = 597 671.59 €

Soit un budget total de 611 308.24 €

Le montant estimé pour l'investissement comprend le projet d'aménagement du camping avec la reconstruction des sanitaires et la rénovation du restaurant.

Le projet d'aménagement du camping du moulin de Piot : les travaux sont différés à l'automne 2024 pour se terminer fin mars 2025 : le budget d'investissement prévisionnel inscrit est de 509 750 € Hors Taxes avec un ensemble d'aides financières à hauteur de 80 % attendues : Etat : 40% de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), 8.70% de DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local), 10.76 % de la Région Nouvelle Aquitaine, 0.50 % de ADEME Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), 4.84% du fond Booster du département et 13.01 % des fonds Européens FEDER (Fond Européen de Développement Régional).

Les décisions municipales

Organisation du temps scolaire pour les années 2024, 2025 et 2026.

Considérant le vote et l'avis émis lors de la réunion du conseil d'école du 17 octobre 2023 par les enseignants et les représentants des associations de parents d'élèves et exprimant leur volonté de conserver la semaine scolaire sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi) et les horaires répartis sur la journée de la manière suivante : 9h à 12h et 13h30 à 16h30, il a été décidé lors de la réunion de Conseil Municipal de maintenir l'organisation du temps scolaire actuellement en place, pour les années 2024, 2025 et 2026 qui semble convenir à la majorité des familles.

Convention avec la Fondation du Patrimoine pour la mise en place d'une collecte de dons à l'occasion du projet de réhabilitation du clocher de l'église de la Très Sainte Vierge, classée Monument Historique, de la commune de Chéniers en Creuse.

A l'occasion de la délibération n°DE2018-07-07 du 26 septembre 2018, il a été convenu d'entreprendre des travaux à l'église consistants à la réhabilitation du porche du clocher comme à son origine.

Le coût estimatif du projet dans sa totalité s'élève à 377 015 € HT, dont Etude, Maitrise d'œuvre, SPS, Contrôles divers à 60 743 €, travaux 304 041 € et imprévus 12 231 €.

La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), sollicitée pour une subvention, attribue à la commune 152 500 € représentant 50 % de l'étude plus 40% des travaux.

La région Nouvelle Aquitaine, sollicitée pour une subvention, attribue à la commune 43 500 € représentant 15 % des travaux à l'exception des fouilles archéologiques.

Subventions aux associations et organismes

Considérant les demandes de subvention émanant de l'Association de Sauvegarde des Moulins de la Creuse (A.S.M.C), de l'Association des Amis du Musée de la Résistance et de la Déportation de la Creuse (AMRD),

Il a été proposé d'attribuer les sommes allouées par association selon le tableau ci-après :

Structure	Montant
Association de Sauvegarde des Moulins de la Creuse	15.00€
AMRD	25.00 €

Candidature au programme « Villages d'Avenir » année 2024

Le programme « Villages d'Avenir » est un programme d'ingénierie qui consiste à apporter un soutien en ingénierie aux communes volontaires qui en auront exprimé le besoin pour porter leurs projets. Dans la continuité de l'Agenda rural mis en place dès 2017, le Gouvernement a annoncé la création et le déploiement d'un plan nommé « France Ruralités » afin d'accompagner les territoires ruraux à faire face aux défis et grandes transitions que connaît la France. Le but est de permettre aux collectivités de ces territoires de porter des projets.

Destiné aux communes rurales groupées ou isolées, le programme d'ingénierie "Villages d'Avenir" permettra aux communes lauréates de disposer d'une ingénierie de proximité afin de concrétiser leurs projets. Les projets concernés peuvent porter sur l'habitat, les mobilités, la santé, le patrimoine, le cadre de vie, les services et commerces, la transition énergétique, le développement économique ou encore touristique, patrimonial et culturel. Le programme « Villages d'Avenir » ne se substitue pas à l'ingénierie locale existante, mais lui vient en appui et en soutien à des projets qui nécessitent des aides notamment financières.

Renouvellement de la convention de gestion du site de l'Ecomusée de la Tuilerie de Pouligny entre la commune de Chéniers et la Communauté de Communes du pays Dunois.

Lors de la réunion de conseil en date du 6 mars 2024, il a été décidé de renouveler la convention de gestion du site de la Tuilerie de Pouligny entre la commune de Chéniers et la Communauté de communes du Pays Dunois qui définit les modalités de gestion techniques et financières pour l'année 2024, notamment l'autorisation délivrée à la CCPD de louer un studio et un atelier de poterie. La Communauté de Communes du Pays Dunois assure donc la gestion des sites touristiques et culturels en régie directe avec ses moyens humains, matériels et financiers. Ces sites sont : l'Hôtel Lépinat dont elle est propriétaire, l'Espace Monet Rollinat, la Tuilerie de Pouligny et la Forteresse de Crozant dont les conventions de mise à disposition sont conclues avec les collectivités propriétaires.

Participation à la Mad Jacques 2024

La Mad Jacques constitue une course annuelle en stop ainsi qu'un festival « aventure et terroir » rassemblant au Moulin de Piot entre 2500 et 3500 participants venus de toute la France et parfois même de pays limitrophes. Cet événement organisé sur la commune de Chéniers depuis 2017 par la SAS DAVAI génère des retombées économiques directes et indirectes conséquentes.

L'objectif est de créer une campagne d'attractivité résidentielle et touristique sur le territoire creusois.

Le devis présenté par la SAS DAVAI pour un montant de 2 500,00€ HT soit 3 000,00€ TTC. Il a été accepté lors de la réunion de conseil du 6 mars 2024.

Les travaux

Les fauchages des voies communales seront assurés par l'entreprise Belot pour un montant de 14 325 euros HT. Des point-à-temps prévus sur les voies communales par Evolis pour 13 911,24 euros HT. Concernant l'abri cimetière de M. Jean-Claude Ducoudray, la construction sera confiée à l'entreprise Moreau à Bonnat pour un montant de 13 625 euros HT.

Un point-à-temps est prévu par le personnel technique pour boucher les nids de poules sur la voirie communale.

Une réparation sera effectuée sur le chemin rural desservant le Moulin Jolly. L'ensemble des travaux routiers 2022 restent en suspend et en attente de la DETR.

La vétusté et les frais de réparation du tracteur tondeuse étant trop importants, il a été nécessaire d'en racheter un pour un montant de 29 900 euros HT ainsi qu'une remorque pour 4 100 euros à l'établissement Ricard à Guéret.

Divers travaux de réfections d'aqueducs et de fossés sont en cours avec l'entreprise Pinot.

L'adressage

L'adressage des bâtiments de la commune est terminé après quelques retouches suite aux remarques constatées : il est visible et consultable par tous les organismes en ayant besoin dans une base de données nationale de référence.

Les numéros manquants des habitations ont été posés.

La pose de panneaux pour la numérotation des voies est prévue lorsque cela sera nécessaire.

Eglise : projet d'ouverture du porche du clocher

Dès la réception du dossier du projet finalisé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), le marché public pour la réalisation des travaux sera ouvert.

Des fouilles archéologiques sont prévues.

Le projet sera financé par les aides de la DRAC (40%), de la Région (15%) ainsi que du don conséquent reçu à cet effet. Une dérogation de la préfecture a été obtenue afin que les 20 % d'autofinancement de la part de la municipalité ne soient pas obligatoires compte tenu du don reçu.

Une souscription publique avec la Fondation du Patrimoine est en cours de préparation afin de compléter le besoin de financement et permettre aux habitants de participer à ce projet valorisant notre église classée monument historique et notre commune.

Piot : projet d'aménagement du camping

Le projet concerne : au restaurant la restauration de la cuisine pour sa mise aux normes, la fermeture de la terrasse couverte, la création d'un WC PMR et la reconstruction de l'escalier adjacent, et au camping, la reconstruction des sanitaires, le remplacement des terrasses des mobil homes et l'éclairage de la piste du camping.

Les permis de construire pour le restaurant et les sanitaires ont été obtenus début janvier 2024 avec la nécessité d'apporter des compléments de travaux par les commissions de sécurité et d'accessibilité. Ceci a eu pour conséquence le report de la réalisation des travaux d'un an à septembre 2024 pour une fin prévue en avril 2025.

Le marché public a été ouvert le 13 mars jusqu'au 11 avril et le choix des entreprises a été acté en conseil municipal le 6 mai, pour sa notification.

Lot	Intitulé	Entreprise	Tranche 1 Restaurant montant HT	Tranche 2 Sanitaires montant HT	Total T1 + T2
1	TERRASSEMENTS - GROS OEUVRE	SARL AUSSOURD	59 907,37 €	86 615,47 €	146 522,84 €
2	CHARPENTE - COUVERTURE	PARNOIX Philippe	10 027,20 €	42 012,12 €	52 039,32 €
3	MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM - SERRURERIE	Pascal MOREAU	34 063,00 €	16 740,00 €	50 803,00 €
4	PLATRIERIE PEINTURE - FAUX PLAFONDS	RESEAU CREUSOIS DES SIAE	11 006,00 €	2 598,00 €	13 604,00 €
5	RETELEMENTS DE SOLS CARRELAGE - FAIENCE	DE MIRANDA PRADILLON	11 959,80 €	19 568,80 €	31 528,60 €
6	CHAUFFAGE VENTILATION PLOMBERIE SANITAIRES	TRULLEN	17 447,64 €	88 547,00 €	105 994,64 €
7	ELECTRICITE CFO CFA	PAROTON	16 101,92 €	23 686,14 €	39 788,06 €
8	EQUIPEMENTS CABINES	PARNOIX Philippe		25 695,60 €	25 695,60 €
9	TERRASSES MOBIL HOME (*)	Infructueux			
		Total	160 512,93 €	305 463,13 €	465 976,06 €

Le montant de travaux à l'étude des offres du marché public pour les offres retenues est de 465 976.06 € Hors Taxes auquel est ajouté le remplacement des terrasses des mobil homes pour 22 108 €€ avec l'entreprise BISCABOIS, amenant le budget total des travaux à 488 084 € HT.

Le budget global du projet est de de 559 736 €

Des aides financières à hauteur de 80 % sont en cours d'étude avec l'Etat, la Région, le département, l'ADEME et l'Europe.

Le Pôle des services

COORDONNEES TELEPHONIQUES

Pôle des Services : Agence Postale et Médiathèque :
05 55 62 47 64

Agence Postale

Nouveaux tarifs 2024

Timbre lettre verte 20g	1.29€
Timbre lettre International 20g	1,96 €
Timbre lettre service plus 20g	2,99 €
Carnet 12 timbres Lettre verte	15,48 €
Carnet 6 timbres Lettre Internationale	11,76 €

Dépôt de pain

Suite à la fermeture de l'épicerie début mars, le dépôt de pain se fait désormais à l'agence postale, en attendant un nouveau repreneur pour l'épicerie). La vente de pain se fait sur commande avec paiement à l'avance.

Assistante sociale– Pôle des services

Pour tout rendez-vous avec un.e assistant.e social.e au pôle des services, il est impératif d'appeler l'UTAS de la Souterraine (05.55.63.93.00)

Médiathèque

Statistiques de l'années 2023 :

- Fonds livres imprimés Secteur adultes : 726 livres imprimés
- Fonds livres imprimés Secteur jeunesse : 329 livres imprimés
- Documents sonores : 187 CD et 104 DVD
- Nouveaux inscrits :
 - Enfants (de 0 à 14 ans) : 30
 - Adultes (de 15 à 64 ans) : 3
 - Adultes (65 ans et plus) : 2
- Total de prêts :
 - Adultes : 200
 - Enfants : 257

La Tuilerie de Pouligny

La saison 2024 de la Tuilerie de Pouligny est déclarée ouverte ! Depuis le 06 avril et durant toutes les vacances scolaires, le potier Pascal vous accueille du mercredi au dimanche de 14H à 18H. Puis uniquement les samedis, dimanches et jours fériés, de 14H à 18H également, hors vacances scolaires. Et durant la saison estivale, c'est ouvert tous les jours ! De 10H30 à 12H30 et de 14H à 18H. Comme les années précédentes, il est possible de faire plein de choses à la Tuilerie !

En solo ou en famille, venez profiter de différents ateliers autour de la découverte de l'argile : initiation au tournage, fabrication d'une petite poterie (nichoir à oiseaux, fontaine à encens, ocarina, tirelire...), atelier autour de la technique raku ou autres cuissons.

Nouveautés 2024 : modelage autour des animaux fantastiques et des jeux d'argile ou encore la cuisson raku punk. Pour ceux qui souhaiteraient approfondir des connaissances et perfectionner des techniques, il existe aussi des forfaits pour des cours du soir. En complément des ateliers, vous pouvez aussi visiter librement, de manière guidée ou en mode « chasse aux trésors » ce lieu unique. Avec son architecture étonnante, cet écomusée est là pour vous raconter l'histoire des hommes et de l'argile et ainsi mettre en lumière des métiers d'autrefois.

Ces thématiques sont chères à la Tuilerie et sont valorisées, encore cette année, à travers deux grandes manifestations estivales : le 24^{ème} Marché des Potiers et la fête des Vieux Métiers. La première a lieu le week-end des 3 et 4 août 2024 le samedi de 14 heures à 22h30 (Nouveauté : marché en nocturne avec animation musicale et foodtruck) et le dimanche de 10H à 18H avec entrée gratuite et restauration gratuite. À noter : le marché a lieu à l'extérieur de la Tuilerie, dans le chemin et la prairie d'entrée. L'accès est donc libre et gratuit pour les visiteurs. En ce qui concerne la deuxième manifestation, elle a lieu le dimanche 4 août. Il s'agira de la 15^{ème} édition de cette fête des Vieux Métiers (tarif à l'entrée). C'est une journée incontournable, festive, et familiale, pour découvrir ou re-découvrir des métiers oubliés.

Pour tout savoir sur les actualités de la Tuilerie de Pouligny, s'inscrire au marché des Potiers ou avoir plus de renseignements sur les ateliers et les visites, vous pouvez nous contacter sur cet adresse e-mail : tuilerie.pouligny@ccpaysdunois.fr ou par téléphone au 05 55 62 19 61. Retrouvez également toutes les informations sur le site internet : www.tuilerie-pouligny.com.

N'hésitez pas à nous suivre aussi sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram « Sites culturels et touristiques du Pays Dunois ».



Le Moulin de Piot

Une nouvelle saison qui s'annonce semblable à l'année précédente

La saison 2024 verra au moulin les événements déjà connus qui reviennent pour le plus grand plaisir de tous, *avec de la musique !*:

Les « Crèmes Brûlées » avec « Les French Burners » seront présents du 17 au 26 mai sur le camping.

La MadJacques, fidèle, aura lieu les 8 et 9 juin sur tout le site avec son festival du samedi soir, ses animations et sa joie de vivre et 3 000 participants attendus.

Le Critérium National des étudiants en médecine revient cette année pour son rassemblement privé du 25 juin au 1er juillet. Mais aussi la fanfare du Douzbékistan qui a choisi le camping pour un rassemblement privé du 8 au 12 mai, un nouveau groupe d'étudiants du monde médical de Limoges du 31 mai au 2 juin et un groupe de cyclistes du 3 au 7 juin.

En septembre et octobre des groupes d'étudiants en médecine de Limoges fidèles au moulin seront là pour des rassemblements privés.

Les mois de juillet et août sont toujours réservés aux familles et à la clientèle privée. Le stage de danse de la 2^{ème} quinzaine de juillet à l'Espace de la Culture et des Loisirs verra ses participants hébergés au camping ainsi que des groupes, cousinades et anniversaires.

Le Moulin de Piot retenu comme une étape d'un circuit de chevauchée équestre commence à se développer après une saison de validation et des hébergements à la nuitée qui devront être organisés même en haute saison pour les passages de randonneurs pédestres, équestres et à vélo.

Le restaurant « Chez Tonton » est loué à nouveau à Jacky Szewc avec un bail d'un an.

Les Animations du Moulin sont reprises par « Stef'Art » suite à l'arrêt de l'activité d'Arnaud Vautrin.

Stéphane Escurpeyrat de Chaumont sera présent sur le site toute la saison : un planning d'animation très complet et diversifié attend les enfants et les familles en juillet et août sur inscription. Contacter Stef'Art au 06 29 94 08 02 et à stefartanimations@gmail.com. Son activité est présentée sur le site internet du camping et des flyers sont à disposition au Pôle de Service et à l'Accueil du camping.

Actif en Creuse créé par Menzo Van Halm propose la location de tentes équipées sur le camping ainsi que la location de matériels : Canoés Kayacs, VTTs, tir à l'arc etc.. Contact : 07 55 64 22 33, et site www.creuse-active.nl/fr/camping.

Le rocher d'escalade, reconnu d'intérêt communautaire, est en cours de préparation de son référencement par la Communauté de Communes du Pays Dunois qui en a la compétence, et du département dans le cadre de « Sport Nature ».

Le projet d'aménagement du camping prévoit la reconstruction des sanitaires, le remplacement des terrasses des mobil homes et un éclairage de la piste, pour le camping proprement dit et pour le restaurant la restauration de la cuisine, la fermeture de la terrasse et la création d'un WC pour personnes à mobilité réduite à proximité. La nécessité d'obtenir deux permis de construire, pour le restaurant et les sanitaires, a eu pour effet un décalage d'un an pour sa réalisation prévue maintenant à l'automne 2024. Le marché public lancé en avril a permis de retenir les entreprises notifiées et les travaux sont prévus de débuter fin septembre.

La passerelle suspendue est inaccessible suite à la rupture d'un câble et un contrôle de son état requiert sa reconstruction.

Le développement du site se poursuit !!!

Monique Gauthier

Ecole Louis Magnard

Les élèves de l'école de Chéniers ont visité la caserne des pompiers de Bonnat

Le mardi 26 mars 2024 après-midi, les enfants de l'école de Chéniers ont eu le privilège de visiter la caserne de pompiers avec le lieutenant Nicolas Thomazon, l'infirmier Laury Ferrandon, le caporal Benjamin Chireix et le caporal-chef Damien Guilbaud.

Les enfants ne tenaient plus en place, impatients de venir rencontrer les pompiers de Bonnat. Cette rencontre a été programmée pour permettre aux enfants de découvrir cette caserne jusque dans ses moindres recoins.

Les deux classes de notre école ont été accueillies par les pompiers et chacun a pu découvrir la vie d'une caserne : Vestiaires, douches, dépôts de matériel, lieu de départ des véhicules, sans oublier les véhicules qui ont été inspectés de fond en comble par les enfants.

Les pompiers ont pu répondre aux nombreuses questions que les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 avaient préparées en amont de la visite.

Après avoir découvert la tenue du pompier, les élèves ont pu voir les gestes qui sauvent et apprendre ce qu'il faut faire pour appeler les secours en cas d'accident, ou d'incendie. Nous avons visité le poste de réception des appels, chaque pompier volontaire est équipé d'un bipper qui permet de se rendre au plus vite à la caserne pour secourir des personnes en danger. C'est avec pédagogie que les pompiers volontaires de la caserne de Bonnat ont expliqué la mise en position latérale de sécurité, et se sont prêtés au jeu de la victime afin que les élèves puissent faire l'exercice. Ils ont également appris aux élèves à faire des bandages. A l'extérieur, petits et grands ont pu monter dans le camion, et ont pu voir tous les équipements.

Un grand merci aux pompiers pour leur accueil.

Comme chaque année nous organisons la kermesse de l'école qui aura lieu fin juin. Les enfants auront le plaisir de retrouver les stands de jeux des années passées mais également quelques nouveautés cette année. Gâteaux et récompenses seront de la partie ainsi que de nombreux lots qui raviront petits et grands.

La fin d'année scolaire approche à petits pas et pour cela, l'équipe enseignante prépare une belle sortie de fin d'année pour tous les élèves. Avec l'aide de la mairie pour les transports, les élèves de l'école de Chéniers vont partir toute la journée du 20 juin en Haute-Vienne aux alentours de Bussière-Galant. La communauté de communes du pays de Nexon et des monts de Châlus organise des activités pour les écoles autour du thème de la nature et du jardin. Cette année, les élèves de Chéniers ayant travaillé autour du thème du jardin à l'école, la sortie scolaire se fera donc en lien avec toutes les compétences acquises cette année sur ce thème. Le matin, ils iront, à l'aide d'un filet à papillons et de boîtes loupes, étudier les insectes pollinisateurs avec un guide qui leur fera découvrir le fabuleux métiers de ces petites bêtes et qui leur expliquera comment elles sont attirées par les fleurs. L'après-midi, les élèves évolueront dans les arbres sur des parcours adaptés à leurs âges. Les animateurs diplômés seront mis à disposition pour veiller à la sécurité et nous apporterons aussi leur compétences vis à vis du développement et de l'apprentissage de tous.

Les élèves de Chéniers, en cette dernière période scolaire ont pu participer à quelques événements sportifs et culturels.

Le 26 mars, toute l'école s'est rendue à la caserne des pompiers de Bonnat pour la visiter. Nous avons préparé des questions à poser aux pompiers.

Nous avons pu monter dans les véhicules et connaître leurs spécificités. Nous avons aussi pu avoir une petite formation sur la PLS et comment faire un bandage. Les pompiers nous ont offert un petit goûter avant de partir.



Intercommunalité

La Communauté de Communes du Pays Dunois

Le budget 2024 a été voté lors du Conseil Communautaire du mardi 26 mars :

Les résultats 2023 présentent un excédent de fonctionnement cumulé de 1 738 938 € et un déficit cumulé d'investissement de 53 850.13 € en forte diminution grâce à un excédent enregistré et au report de l'excédent de fonctionnement.

Pour le budget rattaché des « sites touristiques et culturels » : Le versement de la subvention du budget principal permet la clôture de l'exercice. Elle représente 48.08 % des recettes de fonctionnement et s'élève globalement à 451 174.98 €. L'année 2023 a connu une augmentation de la fréquentation de groupes autocaristes et scolaires ainsi qu'une augmentation de la billetterie.

En ce qui concerne le budget principal 2024, la section de fonctionnement s'équilibre à 6 466 021 € et d'investissement à 3 006 330 €.

Le budget rattaché « sites touristiques et culturels » est estimé à 626 100 € en fonctionnement pour 2023.

Le budget annexe « enfance-jeunesse » : est estimé pour 2023 à 270 045 € en fonctionnement.

Le budget annexe « zones d'activités » : les prévisions 2023 sont de 1 151 756 € en fonctionnement et 1 232 162 € en investissement.

Pour la fiscalité, les taux des taxes sont inchangés pour 2024 : TH 11.49, TFPB bâti 0.615, TFNB non bâti 5.09 et CFE 30.67. La taxe d'habitation concerne les résidences secondaires. Les bases de la CFE (Contribution Foncière des Entreprises) diminuent de plus de 100 000 € en 2024 ce qui touche le produit attendu. Une diminution de 61 634 € est attendu compte tenu des compensations de l'état.

La TEOM (Taxe des Enlèvements des Ordures Ménagères) est fixée pour Chéniers maintenant à 10.35 % soit 59 153.07 € pour 2024.

Signature d'une convention précisant l'attribution de prêts d'honneur en partenariat avec Initiative Creuse aux entreprises du territoire, le complément pouvant être apporté par la communauté de communes sur étude des dossiers.

Mise en place de la vente de récupérateurs d'eaux pluviales aux habitants du territoire.

La convention de gestion de la Tuilerie de Pouligny entre le Pays Dunois et la commune a été renouvelée. Le projet structurant pour le développement du site est en cours d'étude.

La journée du Tourisme a eu lieu le samedi 23 mars.

La Micro-folies a été inaugurée à l'Espace Monet Rollinat de Fresselines, le 12 avril.

De tout, un peu

Aides aux logements 2024

Pour aider les habitants de la commune, la page de toutes les aides aux logements 2024 (Achat, Location et Rénovation) sur le site internet a été mise à jour : <https://comparateur-ade.com>

Energie : retrouvez les aides auxquelles vous êtes éligibles en 2024 :

Les chèques énergie :

Le chèque énergie : entre 48 € et 277 € par an en fonction des revenus par foyer et du nombre de personnes dans le logement. Versement automatique prévu entre le 21 avril et le 30 mai 2024.

L'indemnité carburant travailleur : 100 € d'aide pour les 50% de travailleurs automobilisés les plus modestes, soit près de 4,3 millions de Français. En savoir plus : www.economie.gouv.fr

Les aides solaires pour réduire sa consommation d'énergie :

La prime à l'autoconsommation photovoltaïque : pour l'installation de **panneaux solaires en situation d'autoconsommation**. Elle varie en fonction de la puissance installée :

Pour une installation ≤ 3 kWc : 370 € / kWc

Pour une installation ≤ 9 kWc : 280 € / kWc

Pour une installation ≤ 36 kWc : 200 € / kWc

Pour une installation ≤ 100 kWc : 100 € / kWc

Au-delà de 100 kWc, l'installation n'est plus éligible à la prime

Le tarif de rachat du surplus : varie en fonction de la puissance installée :

Pour une installation ≤ 3 kWc : 0,13 € / kWc

Pour une installation ≤ 9 kWc : 0,13 € / kWc

Pour une installation ≤ 36 kWc : 0,078 € / kWc

Pour une installation ≤ 100 kWc : 0,078 € / kWc

Pour une installation > 100 et ≤ 500 kWc : 0,1208 €/kWh

Projet MIRAGE

La famille Putt installée aux Forges a le projet de créer un parc de loisir familial sur sa propriété : une étude est en cours.

Le projet prévoit sur 16 ha de la propriété des activités pour tous les âges, une ferme pédagogique, l'aménagement du lac, une aire de jeux pour les enfants, un parcours Ninja pour les adultes, un restaurant, une boutique.

Des créations d'emplois sont envisagées. Un véritable enjeu de développement touristique pour la commune et le territoire.

L'Eau potable

L'eau potable est contrôlée régulièrement par l'ARS (Agence Régionale de Santé) : le constat pour 2023 est « Eau de bonne qualité bactériologique ». Les rapports sont consultables en mairie.

Cérémonie du 8 mai :

La commémoration du 8 mai a eu lieu à 11h 30 en présence des maires de Chéniers et de Chambon Sainte Croix comme à l'accoutumé. Marx Delaveau en a assuré l'organisation. La présence des enfants a été fortement remarquée et remerciée. Ensuite, les anciens combattants se sont retrouvés à la Chaumière pour un repas.



Les porte-drapeaux étaient M. Florient HIRault , M. Jérôme PAUSÉ, M. Emilien CUVILLIEZ et M. Nicolas BARREGE.

La cérémonie s'est déroulée en trois phases :

A la stèle : appel des morts (39/45)

Dépôt de gerbe par Mr le Maire

Minute de silence...Marseillaise

Au monument aux morts Honneur à :

Lieutenant ROCHETAILLADE Raoul tué en Indochine

Gendarme TRIGAUD Adolphe tué en Algérie

Soldat PRADAUD Paul tué en Algérie

Dépôt de gerbe par le président des anciens combattants

Minute de silence.....marseillaise chantée par les enfants

Au Cimetière

Minute de silence

Marx DELAVEAU
Maitre de cérémonie

La Micro-Folie

La micro-folie créée à l'Espace Monet Rollinat de Fresselines, par le Pays Dunois, est un musée virtuel qui donne accès en visualisation sur écran, sur tablettes ou en réalité virtuelle, au contenu des plus grands musées.

Les programmes proposés peuvent changer en ce moment :

En réalité virtuelle ; Claude Monet et l'obsession des nymphéas, Edouard Manet avec un bar aux Folies Bergères

Collections dont celle de la Villette du 19 avril au 6 novembre

Projection ARTE : A Musée, Amusée moi et Art Jacking, des conférences...

C'est gratuit et ouvert du 13 avril au 9 novembre et du 13 novembre au 26 décembre.

La Micro-Folie est mobile et se déplacera dans les communes du Pays Dunois entre novembre et mars : elle sera à l'Espace de la Culture et des Loisirs de Chéniers le jeudi après-midi une fois tous les 15 jours : les 11 et 28 novembre, les 12 et 26 décembre, les 9 et 23 janvier, les 6 et 20 février, les 6 et 20 mars.

Pour toutes informations : 05 55 89 27 73 / microfolies@ccpaysdunois.fr

Message spécial Brocante d'école

Si dans vos placards dorment quelques objets, livres, jouets, vaisselles dont vous ne vous servez plus vous pouvez si vous le souhaitez nous en faire don pour notre stand de l'école lors de la brocante de Chéniers au mois d'août pour tout renseignements vous pouvez contacter Elodie Turpein au 07.61.65.19.45 ou Mme Céline Dallot au 06.50.70.80.92

La fibre optique

Toutes les installations du réseau fibre pour des débits plus rapides et plus stables, sont terminées sauf pour les lieux-dits du nord, nord-est de la commune : l'Age, Les Fougères, Le Montet, Le Repaire, Le Pinet qui seront éligibles en septembre. Le réseau fibre concerne uniquement le réseau téléphonique et internet mais pas la téléphonie mobile.

L'éligibilité pour les raccordements des habitations est ouverte depuis le 29 avril et il convient à tous les consommateurs de s'abonner auprès de l'opérateur de son choix. Le raccordement à la fibre remplace complètement le raccordement au réseau téléphonique actuel en cuivre qui sera complètement supprimé d'ici 2030.

Une réunion publique a eu lieu à l'Espace de la Culture et des Loisirs le lundi 29 avril afin de prendre connaissance des informations nécessaires. La présentation a été faite par un représentant de NATHD qui est le service de la fibre en Nouvelle Aquitaine.

Pour toutes informations contacter le 0 806 806 006 (service gratuit + prix appel) – www.nathd.fr

En cas de problème d'utilisation suite à un raccordement il convient de contacter son opérateur.

L'élagage

La responsabilité de propriétaire est engagée :

- Les propriétaires des arbres et de toute végétation sont responsables de leurs entretiens.
- Un réseau coupé par une branche engage la responsabilité du propriétaire de l'arbre.
- Dans le cadre des cotracts d'assurance Habitation, la responsabilité civile du propriétaire peut prendre en compte les dommages causés par ses arbres.
- Les poteaux et câbles des réseaux de télécommunications (Orange et NATHD) doivent être complètement dégagés de toute végétation d'au moins un mètre.

En cas d'infrastructure mutualisée avec le réseau électrique, la distance dépend du type de ligne électrique : se rapprocher d'ENEDIS afin de connaître les règles de l'élagage à appliquer (à consulter sur www.reseaux-et-canalisation-ineris.fr).

Les aides à la rénovation énergétique :

MaPrimeRénov' : en 2024 MaPrimeRénov' évolue ! Le dispositif se scinde en deux parcours :

Le parcours MaPrimeRénov' *Accompagné* concerne les logements classés D à F au DPE, qui effectuent une "rénovation d'ampleur", soit au moins 2 gestes d'isolation, pour un gain minimum de 2 classes énergétiques. Le bouquet de travaux peut également contenir des gestes de ventilation et/ou de chauffage. L'aide peut couvrir jusqu'à 90 % des frais de travaux, avec un plafond de 70 000 €, en exigeant l'accompagnement d'un Accompagnateur Rénov'.

Le parcours MaPrimeRénov' *Classique* concerne le remplacement des anciens systèmes de chauffage par des chauffages écologiques comme les pompes à chaleur. L'aide sera destinée uniquement aux revenus intermédiaires, modestes et très modestes. Les travaux doivent être effectués par un artisan RGE.

(à retrouver sur : <https://www.hellowatt.fr/chauffage/chauffagistes/creuse/>).

Les certificats d'économie d'énergie (CEE) ou prime énergie : aides financières complémentaires à Ma Prime Renov, financées par les [fournisseurs d'électricité](#).

Les aides locales : Selon votre lieu de résidence, des aides spécifiques sont disponibles.

L'Éco-prêt à taux zéro : prêt bancaire pouvant s'élever jusqu'à 55 000 € pour des travaux d'isolation des structures et de rénovation réalisés par des artisans certifiés RGE.

La TVA réduite à 5,5 % : accordée aux travaux d'amélioration énergétique et écologique dans un logement construit il y a plus de 2 ans.

Contacts à retrouver sur : <https://www.hellowatt.fr/>

Pour estimer et réaliser votre bilan énergétique gratuit sur le site internet : <https://www.hellowatt.fr/renovation/diagnostic-performance-energetique/bilan-energetique-gratuit>

EXTRAIT DE LA CHARTE DU PATIENT *

- Honorer ses rendez-vous ; en cas d'impossibilité, annuler le plus tôt possible
- Une consultation est réservée à un seul patient
- Anticiper son prochain rendez-vous de renouvellement, en le prenant un mois avant ou lors de la consultation de renouvellement précédente
- Respecter le droit du médecin à ne pas réaliser des certificats médicaux injustifiés
- Accepter la consultation avec l'étudiant en médecine de dernier cycle qui pourrait potentiellement être votre prochain médecin
- Respecter la prescription et en cas de questions ou problème, en informer un professionnel (médecin, pharmacien, infirmier libéral etc.)
- Connaître le rôle du pharmacien correspondant et de l'infirmière en pratique avancée, incluant le renouvellement d'ordonnance
- Limiter les recherches sur internet : les informations peuvent être erronées, approximatives et non adaptées

* document complet disponible en mairie

CONTACTS RÉSEAU MARCHEPROSANTÉ

Secrétariat des pôles médicaux :

Bonnat : n° en attente
Châtelus-Malvaleix : 05 55 80 84 20
Genouillac : 05 19 37 00 23

Cabinets infirmiers libéraux :

Bonnat : cabinet 1 : 05 55 62 80 48
cabinet 2 : 06 65 59 69 61
Châtelus-Malvaleix : 05 55 80 74 79
Clugnat : 05 55 65 40 05
Genouillac : 05 55 80 74 22

La Cellette : 07 50 51 52 15

Mortroux : 05 55 80 51 57

Infirmière en pratique avancée :

Mme Aumaréchal sur les 3 pôles de santé :
07 88 70 54 78

Mme Demarest : installation en mars 2024

Infirmière Asalée (sur les 3 pôles de santé) :

Mme Descout : 07 54 37 19 20

Masseurs-kinésithérapeutes :

Bonnat : 05 55 81 03 20
Genouillac : installation en avril 2024

Pharmacies :

Bonnat : 05 55 62 10 12
Châtelus-Malvaleix : 05 55 80 83 38
Clugnat : 05 55 65 05 68
Genouillac : 05 55 80 74 07

Sage-femme :

Mme Foulatier : n° à préciser début 2024

Art-thérapeute :

Mme Van Den Akker : 05 55 80 72 93

Diététicienne :

Mme Curtet : 06 03 66 90 86

Éducation physique adaptée :

Mme Bard : 06 09 50 47 56

Ergothérapeute :

Mme Demery : 06 64 66 12 08

Hypnothérapeute :

M. Hermitte : 06 21 66 33 19

Opticienne :

Optique des 3 Lacs : 05 55 80 68 28

Pour des questions sur le réseau
MarcheProSanté :
marcheprosante@gmail.com

FACE À LA PÉNURIE DE MÉDECINS, L'ORGANISATION DES SOINS DE SANTÉ ÉVOLUE DANS NOS COMMUNES



MarcheProSanté

Les professionnels de santé du territoire avaient relancé en 2019 l'association MarcheProSanté, un réseau pluridisciplinaire de soins coordonnés, autour de 3 pôles principaux (Bonnat, Châtelus-Malvaleix et Genouillac), rayonnant sur les anciens cantons de Châtelus et Bonnat.

Cette association regroupe aujourd'hui près de 50 professionnels de santé : infirmiers libéraux, masseurs-kinésithérapeutes, médecins, pharmaciens, etc.. Ils communiquent entre eux grâce à un système d'information partagée.

Chacun de nous, membres de ce réseau, faisons de notre mieux pour garantir la meilleure offre de soins sur le territoire. Soutenus par les élus (communauté de communes Portes de la Creuse en Marche, mairies) et des bénévoles, nous nous mobilisons aussi afin de créer des conditions favorables nécessaires pour attirer de nouveaux soignants.

Fin 2023, MarcheProSanté a organisé 3 réunions publiques pour écouter les besoins et inquiétudes de la population et présenter l'évolution de l'organisation des soins. Le présent document rassemble les informations qui pourraient vous être utiles.

Merci pour votre compréhension et votre soutien.

L'équipe de MarcheProSanté



En novembre 2023, un document mis à disposition des mairies dressait l'état des lieux sur la situation médicale dans nos communes. Il annonçait plusieurs arrivées de soignants ainsi que les départs fin 2023 des Drs D. et R. Denost à Châtelus-Malvaleix et de la Dre Charbonnier à Bonnat.

La situation va encore évoluer : à titre d'exemple, les Drs Denost souhaitent pallier le manque de médecins et proposent de poursuivre leur activité à temps partiel : les modalités sont en cours de validation par les instances administratives, la confirmation est attendue au 1er trimestre 2024. Autre exemple, l'arrivée d'une seconde infirmière en pratiques avancées est prévue début 2024. Les mairies seront informées au fur et à mesure des évolutions en termes de soignants.

Document réalisé par :



MarcheProSanté



Distribué par :

vos mairies

Décembre 2023

PRÉCONISATIONS : QUE FAIRE DANS QUELLE SITUATION ?

Urgence vitale - A titre d'exemple

- Signes d'accident vasculaire cérébral (troubles de l'élocution, paralysie de membres)
- Section d'un membre, coupure profonde saignant beaucoup
- Coma, perte de connaissance, détresse respiratoire,...
- Fièvre à 40°C avec raideur de la nuque, vomissement en jet et hypersensibilité à la lumière
- Douleur thoracique

Appeler le 15 ou le 112
(ces n° sont reliés au 118, le service des pompiers)

Pathologies qui peuvent attendre

- Rhinopharyngite, syndrome grippal
- Plaie non profonde
- Lumbago
- Etc.

Parlez-en à votre professionnel de santé habituel : pharmacien, infirmier, kiné, ...

Chaque professionnel de santé de MarcheProSanté peut conseiller ou relayer une question pour une prise en charge adaptée. Votre aide-soignant peut aussi servir de relais. Votre kiné peut prendre en charge certaines pathologies sans prescription

Suivi gynécologique

- Suivi de grossesse
- Frottis
- Contraception (pilule, pose stérilet,...)

A partir d'avril 2024, consultation par **une sage-femme** au site de santé central à Genouillac, 1 journée toutes les deux semaines

Prévention

- Diabète
- Sevrage tabagique
- Tests de mémoire
- Recherche d'une apnée du sommeil
- Éducation physique adaptée
- Diététique
- Vaccinations

Renouvellement d'ordonnance de toute pathologie stable

Anticipez +++ : dès la sortie de consultation auprès de l'infirmière IPA ou du médecin. Pensez aussi à nommer votre pharmacien correspondant

Des consultations et actions de prévention sont assurées par : une **infirmière Asalée**, une **enseignante en éducation physique adaptée**, une **diététicienne**, le réseau Diablim via l'**infirmière en pratique avancée**.

Certaines vaccinations peuvent être réalisées par les pharmaciens ou les infirmiers libéraux

Autres urgences

- Douleur aiguë
- Fièvre prolongée
- Plaie à suturer
- Etc.

Contactez votre médecin. Si vous n'arrivez pas à le joindre :

- **Appeler ou se rendre à SOS 1ers soins** - Clinique de la Marche 05 55 51 88 34 (sans RDV, en semaine, de 9h à 19h)
- **Utiliser une cabine de téléconsultation** : pharmacies Bonnat, Châtelus-M., Clugnat, Genouillac (sans RDV, horaires habituels)
- **Et sinon, appeler le 15 ou 112**

« UN NOUVEAU SERVICE POUR LES PLUS DE SOIXANTE ANS »

Le Centre de Ressources Territorial (CRT) Atome propose des Ateliers de Prévention Itinérants (API).

Le but est de proposer des activités gratuites qui se dérouleront dans différentes communes où se déplaceront les animatrices des API. Ces ateliers auront lieu chaque mardi et mercredi, hors période scolaire.

Les API sont ouverts sur tout le territoire pour les personnes de plus de 60 ans. Ils ont pour but de prévenir certains risques, rompre l'isolement, renouer des liens, apporter un moment de répit et de soutien aux aidants ainsi que stimuler et maintenir les capacités des participants.

Lors de ces moments conviviaux, un petit goûter sera proposé en fin de journée ainsi qu'un temps d'échange sur les activités réalisées. Les professionnels du centre sont à l'écoute pour d'éventuelles idées d'activités.

Si vous avez plus de 60 ans, venez découvrir nos ateliers ! Jeux, cuisine, activités manuelles etc...

Tout cela dans la bonne humeur !

Pour plus d'informations, participer et vous inscrire, contactez-nous au 06.62.12.36.16.

Le Centre de Ressources Territorial Atome intervient dans les champs de la prévention et de l'accompagnement renforcé à domicile des plus de 60 ans. Parmi ses actions, il porte le projet des API. Les Ateliers de Prévention Itinérants proposent des activités gratuites dans différentes communes. Celles-ci sont encadrées par des aides-soignantes formées en tant qu'Assistants de Soins en Gériatrie (ASG), deux fois par semaine.



**Chaque
mardi et
mercredi**

Toutes les personnes de plus de 60 ans sur le territoire sont invitées à venir participer à nos activités telles que :

- *Loto
- *Fabrication de bougies
- *Ateliers cuisine
- *Les anniversaires du mois
- *Musiques
- *Chants
- *Danses

Les objectifs poursuivis :

- Prévenir l'isolement, (re)nouer des liens
- Favoriser l'estime de soi
- Echanger avec d'autres personnes/aidants
- Apporter un moment de répit et de soutien aux aidants
- Aider au maintien à domicile dans la durée



L'équipe du Centre de Ressources Territorial est composée de :

- 1 responsable du Centre
- Des aides-soignant(e)s formé(e)s en tant qu'ASG dont 2 pilotes
- 2 infirmières coordinatrices
- 1 assistante sociale
- de nombreux partenaires libéraux (diététicienne, ergothérapeute etc...)

Les différentes communes où seront proposées les activités (de janvier à avril) :

- CLUGNAT
- CHAMPSANGLARD
- LA CELLETTE
- MORTROUX



Une demi-journée d'API, c'est par exemple :

- 14h-14h30 : Accueil des personnes autour d'une collation et présentation de l'après-midi
- 14h30-16h/16h30 : Activité (manuelle, jeux de société, musique, cuisine ...)
- 16h/16h30- 17h : Echanges autour d'un goûter



PÉRATION

Récupérateurs d'eau pluviale

Engagée dans une opération collective d'économie d'eau suite à plusieurs années de sécheresse sur le territoire, la **Communauté de communes du Pays dunois** propose une opération d'achat groupé de récupérateurs d'eau pluviale à un prix attractif à destination des habitants des 17 communes du territoire. (Le Bourg d'Hem, La Celle-Dunoise, Chambon-Sainte-Croix, La Chapelle-Baloue, Chéniers, Colondannes, Crozant, Dun-le-Palestel, Fresselines, Lafat, Maison-Feyne, Naillat, Nouzerolles, Sagnat, Saint-Sébastien, Saint Sulpice le Dunois et Villard.)

Ce programme est financé par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, le Conseil départemental de la Creuse et la Communauté de communes du Pays dunois dans le cadre d'un appel à projets « Sobriété des usages ». À cet effet, la Communauté de communes réalise une étude globale sur les économies d'eau et met en œuvre un plan de communication et de sensibilisation auprès des usagers.

Contact & informations :
service.eau@ccpaysdunois.fr
05 55 89 12 03

Les modalités de mise en œuvre de l'opération « récupérateurs d'eau pluviale » sont à retrouver sur www.paysdunois.fr ou sur la page Facebook « **Communauté de communes du Pays dunois** ».

1. Passez commande en transmettant le bon de commande par e-mail à l'adresse : service.eau@ccpaysdunois.fr ou via le formulaire en ligne (QR code).

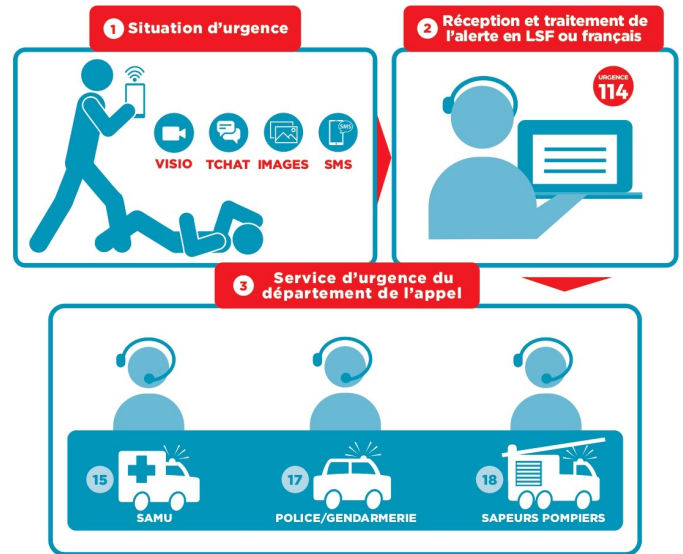


2. Réglez le montant dû, **à réception de la facture** (ASAP) établie par la Communauté de communes.
3. Recevez l'information concernant la livraison du conteneur (environ 30 jours après la commande par la Communauté de communes) **sous réserve de la disponibilité** du produit.
4. Récupérez le conteneur **à la date et à l'heure fixées dans ma commune**, en présentant ma carte nationale d'identité.

Retrouvez les deux bons page suivante

Le 114, comment ça marche ?

Vous êtes témoin ou victime d'une situation d'urgence ?
Contactez immédiatement **Urgence 114**. Le 114 gèrera votre alerte en lien direct avec le service d'urgence du dèpartement de l'appel.



**URGENCE
114**

Le service public gratuit réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques, pour toutes les urgences, 24h/24, 7j/7

Plusieurs moyens pour contacter Urgence 114 :

- Application mobile,
- Site Internet
- SMS

Des agents du 114 sont formés pour communiquer avec des personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes ou aphasiques. Les outils pour communiquer avec le 114 s'adaptent à votre situation : en visio (oral, tchat ou LSF), avec l'appui d'images, à l'écrit (SMS).

Collecte des vieilles radiographies médicales :

Les vieilles radiographies argentiques ne peuvent et ne doivent pas être jetées aux ordures ménagères classiques. Etant des déchets toxiques et dangereux pour la santé, elles sont constituées de sels d'argent mettant près de trois cents ans à se dégrader. Elles sont également susceptibles de polluer la biodiversité et les sols. Vous pouvez les déposer dans toutes les pharmacies creusoises.

Sarah et Carl

Tous les derniers vendredis de chaque mois, Sarah et Carl dans leur camion vous proposent leurs spécialités anglaises devant l'auberge de la Chaumière à partir de 18h30.



Entreprises, commerces et artisans à Chéniers

Cré'Alex

Les Cré'Alex est une entreprise de création de tricot. Basée sur Chéniers et passionnée de tricot, l'entreprise a vu le jour il y a un an. Je tricote aussi bien pour les enfants que pour les adultes, hommes ou femmes. Bonnet, écharpes, snood, pull, poncho etc.. Je tricote également à la demande. Un devis peut être réalisé en fonction des demandes. Je me déplace dans un rayon de 30km.

Pour me joindre :

Par mail : alex.gatellier@gmail.com

Téléphone : 06-15-90-97-33

Facebook : Les Cré'Alex



Les Cré'Alex

Toutes créations au tricot
Vêtements & Accessoires
Adultes & Enfants
Fait main
Possibilité de tricoter à la demande

Tél : 06.15.90.97.33
Mail : alex.gatellier@gmail.com

N° SIRET : 921 414 595 00014 Alexia Gatellier



Stef'Art

Stef'Art animations vous propose des activités manuelles, artistiques et de grands jeux extérieurs au moulin de Piot, à partir du 1er juillet au 31 août 2024.

Pour plus d'informations sur le programme d'activités, consulter le site du camping municipal de Chéniers et pour toutes réservations contacter par mail à stefartanimations@gmail.com ou par téléphone au 06 29 94 08 02.



Annuaire des commerçants, artisans et entreprises

Stef'Art (Animations du Moulin)	Stéphane ESCUPEYRAT	Le Moulin de Piot	06 29 94 08 02
Artisanat d'art	Mathieu RAPP - pseudo HELIO	Le Charrioux	09 80 77 39 07
Artisanat Bois– Tressage	Jean-Claude CHAUMEAUX	11 Reconsat	06 52 68 49 52
Artisanat Cuir et bois	L'Abel Cuir & Max Cimes Annabelle EL GUYEZ– cuir Maxime Moreau– bois	Le Fournioux	06 63 90 98 38 06 27 55 46 76
Assistanat de direction et gestion administrative	Marie-Hélène AUDEBERT	4 le Fournioux	06 62 15 27 37
Atelier de poterie	Solen LE DIGOL	22 Reconsat	06 89 26 25 53
Bar - Restaurant	« La Chaumière » « Chez Tonton »	Place de la Fontaine Moulin de Piot	05 55 81 22 45 05 44 30 09 29
Micro –brasserie	L'Enorceleur Etienne VELGHE	1 Chaumont	07 57 07 98 28
Brocantes	Atmosphère Le Grenier du Meunier	25 Rue du Berry Le Pont	06 07 97 67 37 06 20 09 05 48
Créations tricot	Alexia GATELLIER	8 Les Riollots	06.15.90.97.33
Coiffeuse	« Salon Capill'Hair » Coiffure mixte et enfants - Valérie NENQUIN	19 Rue du Berry	06 41 30 31 56
Dilisco	Distributeur de livres	Route de Chambon	05 55 51 80 00
Educateur canin	Pascal VELGHE	1 Chaumont	06 40 17 12 24
Entretien parcs et jardins	Jérôme DUCOUSSET	Rochetaillade	05 55 62 80 70
Friperie	La Fée Frip 'Ouille Julie VELGHE	Chaumont	06 21 69 13 33
Garages	Sas Marmion - Dépannage, réparations vente véhicules neufs et occasions, concession McCormick Volker OEHLMANN - Réparations	Le Pont Tuilerie Saint Martin	06 66 47 00 58 06 68 47 49 88 05 55 62 13 44
Maçonnerie générale et autres travaux	Raphaël DESABRE	Les Bordes	06 65 64 74 42
Maisons d'accueil familial	Famille GAZE Famille MITNIK	Heyret Tuilerie Saint Martin	07 62 38 74 80 05 55 62 31 75
Maréchal ferrant Soudure - Forge Rénovation électrique	François CHUFFART	11 Chaumont	06 50 49 99 22
Plaquiste	Alban LEDER	La Sagne	06 66 59 31 69
Pension félin comportementaliste félin	Etienne VELGHE	2 Chaumont	05.44.30.42.25 07 57 07 98 28
Savonnerie - fabrication de pain et élevage de Baudet du Poitou	« Asinerie de la Petite Creuse Séverine et Alain BALAY	Les Touches	06 42 53 46 95
Taxis	EMC Taxi - Emilien et Pierre	Chez Rateau	06 27 55 39 12
Travaux publics	Thierry LANGLOIS	Heyret	06 99 09 56 56

Les Associations

La Section Marche du Comité Animation Loisirs et Culture

La Chénieroise qui s'est déroulée le 7 avril dernier a remporté un vif succès avec 268 participants. En raison de la défection de la passerelle suspendue de Piot, nous avons été contraints de modifier nos circuits. Pour la première fois nous avons débordé sur la commune du Bourg d'Hem, qui nous avait autorisés à emprunter ses chemins et que nous remercions.

Le passage sur le site de la Tuilerie de Pouligny, qui accueillait un de nos ravitaillements a été très apprécié par les marcheurs. A l'arrivée, tous les participants se sont retrouvés à l'Espace de la Culture et des Loisirs, afin de partager le pot de l'amitié offert par la municipalité de Chéniers.

La Section Marche remercie toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.

Nos activités à venir :

Nous vous donnons rendez-vous pour nos randonnées d'été les mardis soir **Du 9 juillet au 06 août 2024**

Parcours : 8 à 10 kms – Rendez-vous à 18h45 pour un départ groupé à 19h00

Les 09/07 - 23/07 et 06/08 Place de l'Eglise CHENIERS

Les 16/07 – 30/07 Parking du Moulin de Piot CHENIERS

Prévoir une boisson et des chaussures de marche

Ainsi que **dimanche 6 octobre 2024** pour notre randonnée d'automne (au profit du Téléthon) (Parcours : 12 kms - Départ 13h30 Espace de La Culture et des Loisirs CHENIERS).

N'hésitez pas à nous contacter : Maryline Forest : 06 77 45 17 40 ; Denise Miaux : 06 98 79 37 43



Union Sportive Chéniers Football

Notre objectif du maintien de notre club en 3^{ème} division a été une nouvelle fois tenu cette saison.

J'en suis ravi et content pour les joueurs, dirigeants du club, ainsi que les familles qui nous soutiennent les dimanches, par leurs implications, encouragements et la volonté de maintenir un club à Chéniers. Je me répète chaque année, mais maintenir un club dans nos bourgs Creusois reste compliqué par manque de nouveaux joueurs (surtout en jeunes) ainsi que de garder l'effectif actuel qui vieillit et pour lequel les blessures sont plus régulières.



Nous avons organisé notre soirée moules/frites en novembre 2023, manifestation réussie grâce à nos fidèles participants que nous remercions sincèrement et qui comprennent que ces soirées sont une ressource essentielle à notre existence. Un tournoi de pétanque libre doublette sera organisé le vendredi 12 juillet en semi-nocturne, venez nombreux vous amuser et passer une bonne soirée. Ces manifestations ne peuvent pas se tenir et avoir leurs réussites, sans l'aide de nombreux bénévoles (dirigeants, joueurs, familles et ami(e)s), je les en remercie grandement.

La vente des calendriers du club en fin d'année a encore été une réussite, nous vous en remercions chaleureusement, ainsi que les 27 généreux sponsors, sans qui nous ne pourrions pas faire cette opération.

Je remercie également la municipalité pour le prêt et la maintenance des installations du stade.

Je vous souhaite, au nom de l'ensemble des joueurs et dirigeant(e)s de l'US Chéniers de passer de bonnes vacances estivales, d'encourager nos bleus pour l'Euro en Allemagne et en Autriche ... de pouvoir vous rencontrer de temps en temps et encourager notre équipe au stade de la croix bleue.



Notre année sportive 2023/2024 de Gym d'entretien et de Karaté s'achèvera fin juin. Les séances de gym dispensées par Chloé sont diversifiées et possibles pour tous les âges. Chloé s'adapte et donne des alternatives si nécessaires.

Les séances de Karaté sont dispensées par Pascal VELGHE. Retrouvez ci-dessous une petite rétrospective concernant Pascal, le passionné de Karaté.

Pour l'année 2024/2025, nous reprendrons normalement nos activités sportives début septembre.

Comme chaque année vous serez informés de la reprise des cours via les réseaux sociaux, la pose d'affiches chez les commerçants et la presse.

Rétrospective de Pascal V:

Avant l'arrivée de Pascal VELGHE, il fallait descendre dans le sud de la Creuse pour trouver quelques clubs de karaté dans notre département. Depuis que ce professeur, ceinture noire 2e dan a rejoint l'Association Chénieroise Sport pour Tous en 2019, la commune de Chéniers compte une section KARATÉ.

Le club ACSPT, présidé par Marie-Claude CUVILLIEZ, propose de la gym d'entretien pour tous niveaux, une salle de tonification musculaire et un cours de karaté le jeudi de 18h30 à 20 heures. Il est accessible dès l'âge de 9 ans et se déroule à l'Espace de la Culture et des Loisirs.

A ce jour Pascal VELGHE prépare son 3e dan et a pour projet de développer un second créneau de cours qui serait dédié uniquement aux plus jeunes.

Ce grand amateur de karaté pratique depuis près de 40 ans maintenant « j'ai commencé en 4e ou 3e, c'est une passion de gamin ». Il enseigne à une dizaine d'adhérents, mais en appelle à de nouveaux adeptes pour partager cet art martial.



Section Karaté 2023/2024

Pour toutes questions concernant nos activités contactez nous.

Pascal VELGHE Pour le Karaté

06 40 17 12 24

M-Claude CUVILLIEZ Présidente. Pour la Gym et la Tonification musculaire

06 62 01 57 83

- Pour rappel la salle de tonification musculaire reste ouverte tout l'été. Pour y accéder il faut être âgé au minimum de 16 ans.
- Toutes les personnes désireuses de nous rejoindre, nous restons à votre disposition pour toutes informations concernant nos différentes activités. Nous vous rappelons que nos cours de gym d'entretien et Karaté sont accessibles à toutes personnes de tous âges, dans la convivialité, la bonne humeur et en toute simplicité. Nous vous invitons à venir découvrir nos séances.

Passez de bonnes vacances d'été et au plaisir de vous retrouver en septembre prochain.

Sportivement La Présidente Marie-Claude CUVILLIEZ

Association Communale de Chasse Agréé-(ACCA)

La saison 2023-2024 s'achève. Une saison calme suite à la communication lors des chasses en battues avec la présence des panneaux (chasse en cours) sur le bord des routes mais aussi avec le discours humain avec les autres usagers de la nature pour la sécurité de tous.

Pour préparer la saison à venir (2024-2025). L'ACCA a organisé une assemblée générale le 10 mai 2024. Durant celle-ci a été voté le nouveau conseil d'administration. Voici les membres et leurs fonctions :

- Président : Nicolas THOMAZON
- Vices-Présidents : Jacky DUPEUX et Jean-Claude JOUHANNEAU
- Secrétaire : Gaetane DESTOUCHES
- Secrétaire adjoint : Maxime JOUHANNEAU
- Trésorier : Sébastien DESTOUCHES
- Trésorier adjoint : Bernard THOMAZON
- Membres : Raphaël DESTOUCHES, David DUPEUX

Il a aussi été décidé des dates de lâcher de petits gibiers.

Les dates seront celles-ci :

septembre 2024 : 120 Perdrix/75 faisans

octobre 2024 : 40 perdrix

novembre 2024 : 75 faisans

décembre 2024 : 70 perdrix

Association Yoga pluriels

Respirez, Soufflez, Souriez ! Vous êtes en train de sentir les premiers bénéfices des séances de yoga enseignées par Lucie.

Cette année est aussi celle de quelques changements : En effet, nous avons regretté le départ de Christine et nous avons accueilli Jessica ! Bienvenue.

Ne croyez pas qu'il n'y a que de la relaxation ; nous entretenons surtout la forme physique et mentale. On prend confiance en soi, on s'assouplit... Venez essayer : Tous les mercredis à 18h30, salle des loisirs (sauf vacances scolaires).

Pour nous rejoindre ou simplement nous joindre :

Mme Poissonnier Josiane : 06.71.33.02.85

Mme Méricaud Lucienne : 06.63.42.38.98



Association des amis du Moulin de Piot

La journée de rencontre des Amis du Moulin de Piot est programmée le samedi 15 juin 2024.

Jean-Michel Auxière, ancien du moulin des apprentis, présent au moulin plusieurs années de suite entre 1960 et 1965, se rappelle avoir été en Yougoslavie : il sera présent pour nous raconter son expérience au moulin.

Une animation est prévue l'après-midi avec Justine, auteur compositeur, habitant la Butte Montmartre où elle se produit au Lapin Agile, qui chantera les chansons de son premier album.

Sabotine, notre B14 est opérationnelle mais restera une voiture de collection sans carte grise bien que roulante mais pas sur les routes.

Aussi vous êtes attendus nombreux à l'Assemblée Générale dans la salle d'animation et au déjeuner : enfin toute la journée ! Inscrivez-vous.

Venez nous rejoindre pour une adhésion de 5 € et ainsi contribuer à la conservation de l'histoire des moulins des apprentis de Tonton Chareille et du moulin de Piot.

www.amis-moulindepiot.org

06 07 97 67 37

Monique GAUTHIER

Les Amis de l'Eglise

VIVE L'OPÉRA !

Décidément, Chéniers (grâce à l'Ensemble des solistes du Paris Symphonic Orchestra...) se spécialise dans l'encouragement des jeunes talents de la scène lyrique. Cette année, c'est la jeune soprano Lyriel BENAMEUR que nous sommes invités à découvrir. Elle vous fera penser à la Callas, y compris par son physique ! Dans ce programme consacré à l'opéra, alterneront des airs célèbres chantés par Lyriel Benameur (par exemple l'air de la comtesse dans les Noces de Figaro) et des ouvertures jouées par notre orchestre favori (par exemple ouverture de Carmen ou de la Flûte enchantée).

Retenez la date : **mardi 13 août 2024 à 20 h 30**

Cette année, pas de risque de télescopage avec la Brocante : celle-ci aura lieu le dimanche suivant 18 août. Vous pouvez donc réserver vos places dès maintenant, simplement en m'envoyant un mail à jm@lemoyne-de-forges.fr et vous réglerez sur place (16 € pour les plus de 12 ans) en arrivant à 20 h le 13 août.

Et le clocher-porche ? L'affaire progresse lentement – au rythme de la bureaucratie française - mais sûrement : le suspens est seulement de savoir si le premier « coup de pioche » aura lieu avant ou après le 31 décembre 2024... En tout cas, merci d'être attentifs au lancement de la campagne de mécénat populaire par la Commune et la Fondation du Patrimoine.



Lyriel Benameur

Jean-Michel Lemoyne de Forges
Président

Pourquoi dit-on ?

Voler dans les plumes » de quelqu'un

Pourquoi dit-on « **voler dans les plumes** » de quelqu'un ? Lorsqu'une personne s'en prend à une autre, on dit parfois qu'elle lui "vole dans les plumes". Cette expression, apparue au XIX^{ème} siècle, fait référence aux combats de coqs. A partir de cette époque et jusqu'à la Première Guerre mondiale, cette pratique était très populaire à travers tout l'Hexagone, à la campagne et dans les villes. Dans l'arène, les volatiles se jetaient brusquement l'un sur l'autre, battant des ailes avec fureur, parfois jusqu'à la mort. Ils semblaient ainsi littéralement se "voler dans les plumes". On utilisait aussi cette locution quand des spectateurs en venaient aux mains après des paris qui avaient mal tourné. Si, depuis, les combats de coqs sont passés de mode et que la législation est devenue plus stricte (ils ne sont plus autorisés que dans les Hauts-de-France et dans certains territoires d'outre-mer), l'expression, elle, a perduré, au sens figuré.

Rira bien qui rira le dernier

Un peu de culture populaire Pourquoi dit-on « **rira bien qui rira le dernier** » ? Une personne victime d'une plaisanterie ou d'une arnaque, et qui veut se venger, annonce parfois "rira bien qui rira le dernier". Une expression tirée d'une fable de l'académicien Jean-Pierre Claris de Florian (1755-1794) intitulée Les deux paysans et le nuage. Dans ce récit, Lucas et Guillot se disputent à propos d'un nuage noir qui s'approche de leur village. Le premier assure qu'un orage de grêle va survenir, ravageant les cultures et provoquant une famine. A contrario, Guillot se réjouit en estimant que le nuage est rempli de pluie, laquelle abreuvera les sols asséchés et assurera des récoltes abondantes. Les deux hommes sont donc incapables de se mettre d'accord et, face au sourire affiché par son compère, Lucas déclare : "Attendons la fin de l'affaire : rira bien qui rira le dernier". Mais, finalement, personne n'a raison, puisque le vent chasse le nuage loin du village.

Laver son linge sale en famille

L'expression a, au final, quitté le simple univers des soldats, perdurant jusqu'à aujourd'hui. D'où vient l'expression « **laver son linge sale en famille** » ? Lorsque des personnes règlent leurs problèmes en privé, on dit parfois qu'elles "lavent leur linge sale en famille". Une expression apparue dans le courant du XIX^{ème} siècle, en référence à un usage de l'époque. Pour nettoyer les vêtements, les femmes devaient en effet se rendre régulièrement au lavoir communal. Côte à côte pour effectuer ce travail long et pénible, elles en profitaient souvent pour échanger les dernières nouvelles de la ville. On apprenait ainsi certains ragots et secrets en allant laver son linge sale. Mais, pour le célèbre écrivain Honoré de Balzac, certaines histoires, trop sensibles ou personnelles, n'avaient pas vocation à être déballées en public. Dans son roman Eugénie Grandet (1833), il a alors expliqué qu'au contraire, ce "linge sale ne doit se laver qu'en famille", et l'expression s'est ensuite répandue.

Prendre la mouche

D'où vient l'expression "**prendre la mouche**" ? Lorsqu'une personne se vexe facilement ou se fâche brusquement, on peut dire qu'elle "prend la mouche". Une expression apparue au XV^{ème} siècle et qui, contrairement à ce que l'on pourrait penser, n'a rien à voir avec le caractère de l'insecte, mais plutôt avec le bétail. En effet, lorsqu'une vache est piquée par un taon, elle a tendance à battre violemment de la queue pour s'en débarrasser, donnant l'impression de s'énerver. Or, à l'époque, le mot "mouche" était utilisé pour désigner de nombreux insectes. On parlait ainsi de "mouche à miel" pour une abeille, de "mouche à chien" pour une tique, ou bien encore de "mouche à bœuf" pour les taons. L'expression "prendre la mouche", avec "prendre" au sens de "subir", s'est ensuite répandue hors du domaine agricole, pour qualifier les personnes susceptibles.

LE CARNET ROSE

Lucas, FRASZCZYNSKI SIRE

à Guéret, le 11 février 2024

Ambre, Isabelle, Stéphanie LAVALETTE

à Limoges, le 6 avril 2024

LE CARNET BLANC

Pacs : Mme ALLART Marie-Charlotte et M. CHUFFART François le 3 janvier 2024

DECES

Madame Sophie, Annie LEGAULT veuve CARPENTIER décédée le 30 mars 2024 à Chéniers.

Monsieur Alain, Julien WERBROUCK décédé le 9 avril 2024 à Chéniers

Madame Gisèle LORSERY veuve FOURNIER décédée le 10 mai 2024 à Chéniers

Monsieur Bernard, René MANDÉ décédé le 12 mai 2024 à Chéniers

Décès de résidents hors commune, inhumés à Chéniers

Madame Mauricette, Jacqueline, Raymonde CHAMPEAUX veuve ROBINET décédée le 01 janvier 2024 à Bonnat

Monsieur Pierre, André, Raymond AUBARD décédé le 02 janvier 2024 à Bénévent-l'Abbaye

Madame Madeleine, Ginette MAIGRET décédée le 21 janvier 2024 à Châteauroux

Madame Madeleine TIXIER veuve CHEBROUX décédée le 17 mars 2024 à Dun-Le-Palestel

Monsieur Bernard PEYRON décédé le 27 avril 2024 à Guéret

Condoléances à toutes les familles

ANIMATIONS 2024

Les animations annoncées auront lieu sous condition des autorisations requises.

Des annonces seront faites en conséquence par les différents organisateurs.

Date	Manifestation	Organisateur
8- 9 Juin	8ème Salon du Bien être- Beauté- Harmonie	CACL 05 55 62 83 38
8- 9 Juin	Mad Jacques au Moulin de Piot	Piot 05.55.62.80.90
3-4 août	Marché des Potiers	Terra Ignis 05 55 62 19 61
4 août	Fête des Vieux Métiers à la Tuilerie de Pouligny	Terra Ignis 05 55 62 19 61
13 août	Concert à l'Eglise de Chéniers	Les Amis de L'Eglise jm@lemoyne-de-forges.fr
18 août	8ème Salon des Antiquaires	CACL 05 55 62 83 38
18 août	46 ^{ème} Brocante	CACL 05 55 62 83 38
14 septembre	Méchoui animé (sur réservation)	CACL 05 55 62 83 38
19 et 20 octobre	Foire aux livres et jouets d'occasion	CACL 05 55 62 83 38
2 et 3 novembre	Salon des arts	CACL 05 55 62 83 38
17 novembre	10ème salon des écrivains	CACL 05 55 62 83 38
30 novembre	Téléthon	CACL 05 55 62 83 38

Consultez « Les rendez-vous de l'été 2024 » pour retrouver toutes les animations prévues en juillet et août sur toute la commune.

LES NUMEROS D'URGENCE



Communauté de brigades de Châtelus-M.

Major JARMANN 07 89 25 14 05
 Adj SALTEL 06 12 11 62 75
 Lundi au samedi : 8h00-12h00 / 14h00-18h00
 Dimanche et jours fériés : 9h00-12h00 / 15h00-18h00
Brigade de Boussac
 Adj THOMAS 07 78 10 58 21
 Lundi et jeudi : 8h00-12h00
 Mercredi : 14h00-18h00
Brigade de Bonnat
 Adj-chef LE DREN 06 29 87 71 59
 Vendredi : 8h00-12h00



Pharmacie de garde

La garde est assurée **du samedi à 12 h 30 au samedi suivant à 9 h**

En cas d'urgence, composez simplement le **3237** et vous aurez le nom de la pharmacie de garde

PHARMACIES - n° téléphone :

CLUGNAT, Pharm. de l'Eglise : 05.55.65.05.68
 BONNAT : 05.55.62.10.12
 BOUSSAC, Pharm. de La Place : 05.55.65.14.62
 BOUSSAC, Pharm. du Château : 05.55.65.02.78
 SOUMANS, Pharm. GUSTAVE : 05.55.65.41.54
 GENOUILAC : 05.55.80.74.07
 CHATELUS-MALVALEIX, Pharm. Mathieu : 05.55.80.83.38

Autres numéros importants :

05.55.41.82.02



En appelant ce numéro vous avez la **permanence des soins à Guéret** qui vous indiquera le **nom d'un médecin généraliste de garde**.

Ce service fonctionne tous les soirs de 20 h à 8 h et le week end du samedi 12 h au lundi 8 h. En cas d'extrême urgence, lors d'un malaise grave, joindre directement le SAMU au 15.



09 60 40 44 80

Ce numéro vous permet de connaître le **nom d'un dentiste de garde**.

Ce service fonctionne le dimanche matin et les jours fériés entre 9 h et 12 h. En cas d'extrême urgence, lors d'un malaise grave, joindre directement le SAMU au 15.

LES MEDECINS		
Dr Landos Dr R'Kha Chaham	La Celle Dunoise	05.55.89.22.24
Dr Laurent	Genouillac	05 19 37 00 23
Dr Denost	Chatelus Malvaleix	05.55.80.84.20
Maison Médicale	Aigurande	02.54.06.31.56

LES KINES
Kinés Bonnat (SCM) 4 Allée des 4 Vents 23220 Bonnat 05.55.81.03.20

SAMU Tél. 15	POLICE Tél. : 17	POMPIERS Tél. : 18	APPEL URGENCE EUROPEEN Tél. : 112
-----------------	---------------------	-----------------------	--------------------------------------